



CRRAE-UMOA

Caisse de Retraite par Répartition Avec Epargne
de l'Union Monétaire Ouest Africaine

DCHAP/DP-OCTOBRE-2026

CAHIER DES CHARGES

**POUR LA FOURNITURE ET POSE DE POMPES DE
SURPRESSION GRUNDFOS HYDRO MPC AU
COMPLEXE IMMOBILIER DE LA CRRAE-UMOA DU
PLATEAU**



Date de visite du site : **Jeudi 22 octobre 2026 à 10H00**

Date limite de réception des offres : **Vendredi 6 novembre 2026 à 12H00**

SOMMAIRE

I) OBJET	2
II) SERVICES ATTENDUS	2
III) CONSIDERATIONS GENERALES	3
3.1 ALLOTISSEMENT	3
3.2 RÉGIME DES PRIX.....	3
3.3 CONDITIONS ET MODALITÉS DE PAIEMENT.....	4
3.4 GARANTIES ET SUPPORT	4
3.5 CONNAISSANCE DES CONDITIONS DU MARCHÉ.....	4
3.6 PRÉSENTATION DES OFFRES	5
3.7 CONTENU DES OFFRES	6
3.8 CRITÈRES D'ÉVALUATION	6
3.9 DÉPÔT DES OFFRES	6
3.10 COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS.....	7
IV) CARACTERISTIQUES TECHNIQUES	7



I) OBJET

Le présent cahier des charges a pour objet la définition des conditions de soumission à l'appel d'offres relatif à la fourniture et la pose de pompes de surpression Grundfos Hydro MPC au local surpresseur du Complexe Immobilier de la Caisse de Retraite par Répartition Avec Epargne de l'Union Monétaire Ouest Africaine (CRRAE-UMOA) du Plateau (Abidjan-Côte d'Ivoire).

II) SERVICES ATTENDUS

La CRRAE-UMOA invite les soumissionnaires à proposer leurs meilleures offres pour la fourniture et la pose de pompes de surpression Grundfos Hydro MPC, respectant les caractéristiques minimales détaillées au point IV.

La prestation devra être faite dans les locaux de la CRRAE-UMOA Plateau à Abidjan en Côte d'Ivoire, au local surpresseur.

III) CONSIDERATIONS GENERALES

Toute offre ne répondant pas explicitement aux exigences du présent cahier des charges sera rejetée pour non-conformité.

Aucune réclamation ne pourra être faite à la CRRAE-UMOA quant à la justification de ses choix lors de l'adjudication.

3.1 Allotissement

Le présent appel d'offres est constitué en un lot unique.

La CRRAE-UMOA se réserve le droit de modifier la composition et les quantités, sans que les variations n'excèdent 15% de la composition et des quantités d'origine.

3.2 Régime des prix

Les prix des prestations devront être établis sous la forme d'une pro-forma, en francs CFA.

En vertu des dispositions de l'article 10 de l'Accord de Siège conclu le 8 mai 2008 entre le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire et la CRRAE-UMOA, le présent marché bénéficie du régime de l'exonération de tous les impôts, droits, taxes et prélèvements d'effet équivalent, en vigueur en Côte d'Ivoire.

En conséquence, les prix et modalités financières prévus dans le présent appel d'offres s'entendent hors taxes.

3.3 Conditions et modalités de paiement

La Caisse se libérera des sommes dues au titre du présent marché par virement ou par chèque, sur la base d'une facture correspondant au montant exigible, accompagnée de tout document attestant de l'exécution et de la validation des prestations effectuées.



Une avance forfaitaire de démarrage de 30% du marché global pourrait être consentie par la Caisse, sur présentation d'une garantie bancaire. Elle serait déduite du paiement à effectuer à la livraison conforme des matériels, équipements et travaux.

Par ailleurs, la Caisse procédera à une retenue de 5% sur le prix global du marché au titre de la « Garantie de bonne exécution ». A sa demande, l'Entreprise pourra fournir à la Caisse en remplacement de cette retenue, une « garantie à première demande », qui se substituera à la « Garantie de bonne exécution » pour la durée du délai de garantie.

Les fournisseurs préciseront les délais de livraison. Ils seront passibles d'une pénalité de 0,5 pour mille calculée sur le montant de l'offre, par jour calendaire de retard. Le montant total des pénalités encourues est plafonné à 2,5% du montant global du marché. Passé un délai de trente (30) jours de retard de livraison, la Caisse se réserve le droit d'annuler le marché.

3.4 Garanties et support

Les soumissionnaires devront préciser, dans leur offre, les conditions et les modalités de la garantie relative au matériel acquis. Cette garantie doit correspondre au moins à la garantie légale en vigueur et aux usages.

Le matériel doit être accompagné de catalogues complets comprenant les caractéristiques techniques, les procédures d'utilisation, les modes de fonctionnement et les schémas d'installation, le cas échéant.

3.5 Connaissance des conditions du marché

En faisant acte de candidature, le soumissionnaire reconnaît :

- avoir pris connaissance de la nature du marché, des prestations qui en découlent, ainsi que des contraintes y afférentes, sur la base desquelles, il a fixé le prix global et forfaitaire ;
- engager sa responsabilité en cas de carence, erreur, ou omission portant sur les renseignements donnés à la Caisse dans le cadre de sa soumission au marché.

La production des pièces administratives actualisées est obligatoire (Registre de Commerce, attestation de régularité fiscale, attestation de la caisse de sécurité sociale).

L'absence de production de ces documents entraînera l'élimination de l'offre globale du soumissionnaire.

3.6 Présentation des offres

Les offres seront présentées en deux (02) exemplaires sous format papier et un (01) autre exemplaire sur support numérique (clé USB), le tout rangé dans une enveloppe fermée et scellée, sur laquelle il devra être écrit, sous peine de nullité :

Au coin supérieur gauche :

"APPEL D'OFFRES RELATIF A LA FOURNITURE ET POSE DE POMPES DE SURPRESSION GRUNDFOS HYDRO MPC A LA CRRAE-UMOA.

A n'ouvrir qu'en commission de dépouillement "



Au centre :

Monsieur le Directeur Général de la CRRAE-UMOA
Rue OBIN Atsin, Riviera-Bonoumin, Cocody
01 BP 2056 Abidjan 01
CÔTE D'IVOIRE

Le respect de la présentation des offres technique et financière est requis sous peine de nullité de la soumission des entreprises.

L'offre devra répondre à toutes les préoccupations exprimées dans les spécifications techniques du présent cahier des charges.

3.7 Contenu des offres

L'offre technique devra obligatoirement inclure tous les renseignements nécessaires à sa bonne évaluation, notamment :

- la présentation générale de l'entreprise (forme sociale, implantation, domaine d'activité, organisation etc.) ;
- les références professionnelles de prestations similaires ;
- les caractéristiques techniques du matériel proposé ;
- le délai de livraison du matériel et la durée de garantie.

L'offre financière doit être établie hors taxes en FCFA et inclure tous les frais nécessaires à l'accomplissement de la mission. Elle sera composée des pièces ci-après :

- une lettre de soumission ;
- une proposition financière détaillée sous forme de devis quantitatif, estimatif ou de bordereaux de prix.

3.8 Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les critères suivants :

- la conformité de l'offre technique aux caractéristiques demandées
- le délai de livraison et la durée de garantie du matériel fourni
- la pertinence de l'offre financière

3.9 Dépôt des offres

Les offres doivent être déposées, au plus tard le vendredi 6 novembre 2026 à 12H00, au **Secrétariat de la Direction du Capital Humain, de l'Administration et du Patrimoine (DCHAP) situé au 4^{ème} Etage A de l'Immeuble CRRAE-UMOA à Abidjan - Riviera-Bonoumin.**

Les plis fermés transmis par courrier express devront porter une date antérieure à la date et l'heure limites de dépôt, matérialisée par le cachet du transporteur ou tout autre document en tenant lieu, qui fera foi.



3.10 Compléments d'informations

Pour obtenir des renseignements destinés à une meilleure appréciation du présent cahier des charges, les soumissionnaires peuvent adresser leur requête par messagerie électronique à l'adresse «darh@crrae.org».

Les demandes de compléments d'informations devront être formulées par écrit, huit (08) jours calendaires au plus tard, après la date de lancement de cette consultation.

Les réponses y apportées, le cas échéant, seront publiées sur le site internet de la CRRAE-UMOA à l'adresse www.crrae.org, dans la rubrique « Avis et communiqués ».

Par ailleurs, la CRRAE-UMOA se réserve le droit de communiquer des informations complémentaires au dossier d'appel d'offres, au plus tard, huit (08) jours calendaires avant la date de clôture du dépôt des offres.

IV) CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Les différentes propositions devront respecter les caractéristiques minimales détaillées dans le tableau ci-après :

DESIGNATION	U	Qté	PU	PT
Fourniture et pose de : HYDRO MPC-E..2x CRE 32-2 "93460985 " 84137075 DE Q 30 M3/H H:44.4 M GROUPE DE SURPRESSION COLLECTIF A VITESSE VAR V / 50 HZ/7,5 KW RESERVOIR VESSIE INTER.GT-U+IOO PMO 99082696 73101000 CN REGULATEUR NIVEAU IFPI IOM OOGF2539 " 85365080 IT MANCHON ANTI-VIBRAT. F8000 DNI OO 3A00508P " 84139100 IT	Ens	2		
TOTAL HT				

